



*Il y a le Foot et puis...il y a les Phoenix de Latour !  
Rejoignez les Phoenix!*

## PARENTS, participez à la VIE du CLUB

**Le FC LBE : Un Club Sportif et Educatif**

**Club engagé dans le Programme Educatif Fédéral**

Partagez la passion de votre enfant en consacrant (si vous le pouvez) un peu de votre temps libre à la vie du Club.

*Merci de bien vouloir remplir cette fiche*

Madame, Monsieur (NOM-Prénom) .....

Représentant légal de l'enfant (NOM-Prénom) .....

Profession : .....

Téléphone : .....

Adresse mail : .....

Seriez-vous disponible pour nous aider lors de ces événements ?

Goûter de Noël	OUI	NON
Vide greniers	OUI	NON
Animation Pâques	OUI	NON
Rifle	OUI	NON
Tournoi international	OUI	NON

Seriez-vous prêt à vous investir au club en ?

Intégrant le Comité Directeur	OUI	NON
Apportant une aide matérielle	OUI	NON
Prêtant un ou des véhicules (camionnette, mini-bus...)	OUI	NON
Faisant un don (déductible des impôts à hauteur de 66%)	OUI	NON
Arbitrage matches jeunes	OUI	NON

Mairie de Latour Bas Elné - Avenue du Tech - 66 200 Latour Bas Elné – 06 15 61 30 50 [fclbe66@gmail.com](mailto:fclbe66@gmail.com)

Facebook : Football Club Latour Bas Elné

<https://fclatourbaselne.fr>

Affiliation FFF: n° 581 934

Seriez-vous prêt à vous investir sur des fonctions du type ?

Entraîner une équipe de jeunes	OUI	NON
Accompagner et aider les éducateurs	OUI	NON
Tâches administratives	OUI	NON
Actions pédagogiques et/ou sociales	OUI	NON
Recherche de sponsors/partenaires	OUI	NON
Aider à tenir la buvette au stade (samedi matin et/ou samedi après-midi et/ou mercredi après-midi)	OUI	NON
Marketing commercial	OUI	NON
Communication	OUI	NON
Autres :	OUI	NON

*Je soutiens les actions du FC LBE en versant un don de :* ..... € (Indiquez le montant)

Indiquez la modalité de versement :          Chèque                  Espèces

Date :                                  Signature :

**Rappel** : Les dons consentis par des particuliers ouvrent droit à une réduction d'impôts dans le cadre des dons effectués aux autres œuvres (ligne UF de la déclaration des revenus). Cette réduction est d'un montant de **66 % des sommes versées**, retenues dans la limite de 20% du revenu imposable des donateurs.  
Chaque don fera l'objet d'un reçu à joindre à votre déclaration d'impôts.